

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2106

29 août 2008

SOMMAIRE

Aerium Frankfurt S. à r.l.	101083	Investissements Immobiliers du Luxem- bourg S.A.	101085
Angelab International S.A.	101086	Jenson S.A.	101085
Artal Group S.A.	101084	JJL S.à.r.l.	101086
Artal International Management S.A. ...	101083	LaSalle UK Ventures Co-Investment Pro- perty 2 S.à r.l.	101077
Artal International S.C.A.	101082	Louise 120 S.à r.l.	101083
Artal Luxembourg S.A.	101084	Magna Park JV Units Munich 1 - Germany	101080
Artal Participations & Management S.A.	101082	Maruh Investment Company Holding ...	101086
Baldock Holding S. à r.l.	101075	MBNA R&L S.à r.l.	101080
Balmain European Retail Holdings S.à r.l.	101043	MD Mezzanine S.A., SICAR	101050
BE Investco Luxembourg S.à.r.l.	101079	Micro MECA FLAMMES R.D S.A.	101042
Bempton Holding S.à r.l.	101059	Plemont Industries Holding S.à.r.l.	101079
Bermos S.A.	101043	Poltec International S.A.	101087
Beverly Properties S.à r.l.	101085	Raw Patents S.A.	101045
Buckley Holding S.à r.l.	101048	Reviso Expert-Comptable S.à r.l.	101083
Caret OFNR S.à r.l.	101087	Ros Finance S.A.	101081
CDA Investment S.A.	101074	Samsa Distributions	101077
CitCor Residential Holdings S.à r.l.	101046	Santo Spirito	101042
Credo S.A.	101088	Scandinavian Diamond Corporation S.à r.l.	101085
Cyber Média Group	101083	Sem Investment S.A.	101044
Eon Holding S.A.	101043	SES Astra 1GR S.à r.l.	101065
EPI Walk Germany S.à r.l.	101061	SES Subsidiary 2	101065
Eurolever Holding S.A.	101044	Shai Holding S.A.	101080
Eximp Roger Greden S.à.r.l.	101088	Sofapar S.A.	101077
Ex-Protect S.à r.l.	101072	Transglobal Trade S.A.	101087
Financière Vasco de Gama	101042	Transports et Garage Presse S.à r.l.	101082
Frontstorm Sàrl	101046	Wagner Selection S.A.	101042
GLL Selection Fund II Holding Alpha ...	101063	Westend S.A.	101084
Glover International Investments S.A. ...	101045	Wireless M2M Holding S.à r.l.	101072
H B M S.A. Holding	101081	WPP Luxembourg S.à r.l.	101045
IMC CDO I S.à r.l.	101047		
Ingria Holding	101086		
International Sales Consult S.A.	101088		

Santo Spirito, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 52.450.

Constituée par-devant M^e Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 octobre 1995, acte publié au Mémorial C no 625 du 8 décembre 1995. Le capital a été converti en Euros par acte sous seing privé en date du 1^{er} juillet 2000, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C no 72 du 15 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SANTO SPIRITO

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008100848/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2008, réf. LSO-CT00550. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080115805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

Micro MECA FLAMMES R.D S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.
R.C.S. Luxembourg B 76.859.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.

ETUDE SCHMITT + LOCHARD

4, rue Pierre de Coubertin, L-1358 Luxembourg

Avocats à la Cour

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008100856/1171/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01110. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

Wagner Selection S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 41.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008100853/7250/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03306. - Reçu 103,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

Financière Vasco de Gama, Société Anonyme.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.
R.C.S. Luxembourg B 61.097.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.
 ETUDE SCHMITT + LOCHARD
 4, rue Pierre de Coubertin, L-1358 Luxembourg
Avocats à la Cour
 Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008100855/1171/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01106. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

Eon Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R.C.S. Luxembourg B 76.854.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2008.
 ETUDE SCHMITT + LOCHARD
 4, rue Pierre de Coubertin, L-1358 Luxembourg
Avocats à la Cour
 Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008100857/1171/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01107. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

Balmain European Retail Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 114.485.

Extrait des Résolutions de l'Associé de la Société en date du 25 juin 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Gary MacDonald de ses fonctions de gérant de la Société, avec effet au 25 juin 2008;
- de nommer Stuart Watson, né le 15 août 1964 à Lahore, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 11 Earl Grey Street, Edinburgh, Royaume-Uni, EH3 9BN, aux fonctions de gérant de la Société avec effet au 1^{er} mai 2008, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.
 Luxembourg Corporation Company S.A.
 Signatures

Référence de publication: 2008102174/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07180. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

Bermos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 75.264.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

Mr Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat.

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A. / TCG Gestion S.A.

Administrateur / Administrateur

Doeke van der Molen / Fabrice Geimer

Représentant Permanent / Représentant Permanent

Référence de publication: 2008102171/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01316. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

Sem Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 106.324.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 15 juillet 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

Mr Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 15 juillet 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat.

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 15 juillet 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 juillet 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur-Délégué

Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2008102170/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01297. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

Eurolever Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 49.993.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

Mr Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat.

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 juillet 2008.
Luxembourg Corporation Company SA
Administrateur-Délégué
Doeke van der Molen
Représentant Permanent

Référence de publication: 2008102169/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01306. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

Glover International Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 81.942.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

Mr Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat.

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 juillet 2008.
Luxembourg Corporation Company SA
Administrateur Délégué
Doeke van der Molen
Représentant Permanent

Référence de publication: 2008102168/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01309. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

Raw Patents S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 18.589.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RAW PATENTS S.A., Société Anonyme Holding
John SEIL / Thierry FLEMING
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008102177/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02670. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

WPP Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.307.215.435,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 68.213.

Il est à noter que Marc Feider, gérant de la Société, a pour nouvelle adresse professionnelle le 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait
WPP Luxembourg S.à r.l.
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2008102175/5499/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03048. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

CitCor Residential Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 130.183.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 11 décembre 2007

En vertu du contrat de cession de parts daté du 11 décembre 2007, CPI CPEH 2 S.à r.l. a transféré 10 parts sociales à Corpus Sireo Wohnen Beteiligung No. 2 GmbH, ayant son siège social à Lippestraße 4, 40221 Düsseldorf, enregistrée auprès du registre de commerce de Düsseldorf sous le numéro HRB 57351.

Par ailleurs, il y a lieu de noter le changement de nom suivant:

- Corpus Sireo Wohnen Beteiligung No. 2 GmbH s'appelle désormais Corpus Sireo Investment Residential No. 2 GmbH

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008102173/9168/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01416. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

Frontstorm Sarl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.121.

—
Extrait des contrats de cession de parts signé le 7 février 2008 et le 15 avril 2008

En vertu l'acte de transfert de parts signé le 7 février 2008, l'associé unique de la société Chelsfield Partners LLP a transféré la totalité des parts qu'il détenait dans la Société à:

- Stoker Luxembourg S.à.r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

En vertu de l'acte de transfert de parts de la Société prenant effet au 15 avril 2008, Stoker Luxembourg Sarl, a transféré 25 parts sociales à:

- Luxmed Holdings Limited, ayant son siège social au Themistokli Dervi 48, Centennial Building, P.C 1066, Nicosia, Chypre.

Luxembourg, le 29 juillet 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2008102172/9168/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03412. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

IMC CDO I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 97.397.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand eight on the twenty seventh of June.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mrs Flora Gibert, notary clerk, professionally residing in Luxembourg, 15, Cote d'Eich.

"the proxy"

acting as a special proxy of STICHTING BEHEER HUISJE WELTEVREE, a foundation having its registered office at Strawinskyaan, 307, 1077 XX Amsterdam, The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 3425 3282.

"the mandator"

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the société à responsabilité limitée "IMC CDO I S.à R.L.", having its head office at L- 2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 97397, has been incorporated by deed enacted on the 5th of December 2003 published in the Mémorial C number 47 of the 14th of January 2004.

II.- That the subscribed share capital of the société à responsabilité limitée "IMC CDO I S.à R.L.", amounts currently to EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares having a par value of EUR 25.- (twenty five Euro) each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of "IMC CDO I S.à R.L.",

IV.- That the mandator acquired all the shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandatory, as liquidator, declares that the activity of the Company has ceased, all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments, known or unknown of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the board of managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at L- 2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille huit, le vingt sept juin

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, 15, Cote d'Eich

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de STICHTING BEHEER HUISJE WELTEVREE, ayant son siège social à Strawinskyaan, 307, 1077 XX Amsterdam, Pays Bas, immatriculée à la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 3425 3282,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée "IMC CDO I S.à R.L.", ayant son siège social à L- 2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 97397, a été constituée suivant acte reçu le 5 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 47 du 14 janvier 2004.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "IMC CDO I S.à R.L.", prédésignée, s'élève actuellement à EUR 12.500,-(douze mille cinq cents Euro) représentés par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,-(vingt cinq Euro) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "IMC CDO I S.à R.L."

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant, en tant que liquidateur, déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés et des parts sociales de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L- 2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 02 juillet 2008. Relation: LAC/2008/27037. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 JUILLET 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104256/211/83.

(080120386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Buckley Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 138.330.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

S.L. Schooldesk Licensing Limited, having its registered office at 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 167234, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that S.L. Schooldesk Licensing Limited is the sole partner of BUCKLEY Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.330, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 18, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1315 on May 29, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. = USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution.

Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each.»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

S.L. Schooldesk Licensing Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège au 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 167234, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que S.L. Schooldesk Licensing Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée BUCKLEY Holding S. à.r.l., ayant son siège social au 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.330, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 18 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1315 du 29 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,-pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008, LAC/2008/31800. - Reçu € 12.-(douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104258/202/93.

(080121254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

MD Mezzanine S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 109.277.

In the year two thousand and eight, on the fourteenth of July.

before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "MD Mezzanine S.A., SICAR", a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Philippe II L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary of 7 July 2005, published in the Mémorial C number 1198 of 12 November 2005 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B- 109.277 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary of 10 June 2008, not yet published in the Mémorial C.

The meeting was declared open with Mr Laurent SCHUMMER, lawyer, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mrs Elisa FARALDO TALMON, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Christophe JOLK, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda:

1 To amend article 3 of the articles of association of the Company for the purpose of amending the corporate object of the Company which shall read as follows:

Art. 3. Object. The object of the Company is to make risk capital and risk capital related mezzanine investments in view of having the shareholders benefit from the results of the management of such risk capital and risk capital related investments as a consideration for the risk borne by such shareholders.

Investments by the Company will consist of risk capital or risk capital related investments in accordance with article 1 of the Sicar Law and Circular 06/241 of the Commission de Surveillance du Secteur Financier.

A risk capital or risk capital related investment consists in a direct or indirect participation in entities with the view of their launch, development or listing. The company is subject to the SICAR Law.

The object of the Company consequently includes the acquisition, holding, administration and disposal of direct and indirect risk capital or risk capital related investments in accordance with its investment policy.

The Company's investment policy (the "Investment Policy") is to make worldwide investments in Mezzanine Instruments, Other Instruments and Mezzanine Investment Funds primarily in Europe, North America and, on an opportunistic basis, in Asia (the "Portfolio Investments").

The Company will not invest more than 85% of its commitments in Mezzanine Instruments and Other Instruments (the "Direct Investments").

Mezzanine Instruments, for the purpose of investments by the Company, may consist inter alia of unlisted corporate bond issues with detachable warrants, warrantless mezzanine preferred shares, convertible bonds, participating loans and all financial instruments that are junior to bank, trade or other debt other than equity-holder's debts, but senior to common shares of equity and shareholder's loans; they shall consequently include any mezzanine debt or PIK debt (the "Mezzanine Instruments").

Other Instruments, for the purpose of investments by the Company, may consist of related equity or equity access instruments, and any senior debt through secondary opportunities or second lien debt and generally include any similar debt provided in the context of an investment in risk capital (the "Other Instruments").

The Company will not invest more than 15% of its commitments dedicated to Direct Investments into Other Instruments.

The Company will not invest more than 15% of its commitments in Mezzanine Investment Funds.

Mezzanine Investment Funds are funds whose main purpose is to invest in Mezzanine Instruments and Other Instruments (as defined here above) ("Mezzanine Investment Funds").

The Company will not invest more than (i) 15% of its commitments (dedicated to Direct Investments) in one single Portfolio Investment where such Portfolio Investment is a Direct Investment or co-investment in Mezzanine Instruments or (ii) 10% of its commitments (dedicated to Mezzanine Investment Funds) in one single Portfolio Investment where such Portfolio Investment is a Mezzanine Investment Fund.

The Company may also invest any surplus of cash on a short-term basis on cash deposits pending investments in risk capital or distributions to shareholders. The Company shall not use derivative instruments other than for hedging purposes of its interest rate and currency exchange exposure.

The Company may more in particular (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participations, securities, bonds, debentures and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments; (iii) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the entities in which it holds a participation or which are members of such entities' group of companies, in particular by granting loans, facilities or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever; and (iv) make loans in any form whatsoever.

In order to raise funds to pursue its Investment Policy, the Company will issue shares or share subscription rights and debt instruments of any type to institutional, professional or well informed investors (investisseurs avertis) pursuant to article 2 of the SICAR Law (the "Well Informed Investors").

The Company may also establish, acquire, dispose of or act on behalf of entities which are either of a similar or comparable kind or serve the objects of the Company directly or indirectly. The object of the Company consequently includes (i) the acquisition and holding of interests in any kind or form in Luxembourg and/or in foreign entities, (ii) the active and/or passive administration, development and/or management of such holdings and/or entities, as well as (iii) the direct and/or indirect financing of such entities in which it holds a participation or which are members of such entity's group of companies.

To the full extent permitted by the SICAR Law, the Company may undertake transactions of any kind, whether commercial or financial, which are directly or indirectly connected with its object and which would serve the objects of the Company directly or indirectly. The Company can also set up branches or subsidiaries and wholly or partly transfer its business to its affiliates.

The Company will divest from a Portfolio Investment upon such investment not being permissible anymore under the SICAR Law.

2 To amend article 28 of the articles of association of the Company for the purpose of (i) reflecting that the Class C shareholders will, upon a distribution of profits, be entitled to be paid 20% of the transaction fees received by the Company in excess of the broken deal expenses besides incurred and (ii) defining that the Investment Period of the Company means the period from the incorporation to the tenth anniversary of such incorporation.

3 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the board of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iv) That the whole corporate capital was present or represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend article 3 of the articles of association of the Company for the purpose of amending the corporate object of the Company, which shall from now on read as follows:

Art. 3. Object. The object of the Company is to make risk capital and risk capital related mezzanine investments in view of having the shareholders benefit from the results of the management of such risk capital and risk capital related investments as a consideration for the risk borne by such shareholders.

Investments by the Company will consist of risk capital or risk capital related investments in accordance with article 1 of the Sicar Law and Circular 06/241 of the Commission de Surveillance du Secteur Financier.

A risk capital or risk capital related investment consists in a direct or indirect participation in entities with the view of their launch, development or listing. The company is subject to the SICAR Law.

The object of the Company consequently includes the acquisition, holding, administration and disposal of direct and indirect risk capital or risk capital related investments in accordance with its investment policy.

The Company's investment policy (the "Investment Policy") is to make worldwide investments in Mezzanine Instruments, Other Instruments and Mezzanine Investment Funds primarily in Europe, North America and, on an opportunistic basis, in Asia (the "Portfolio Investments").

The Company will not invest more than 85% of its commitments in Mezzanine Instruments and Other Instruments (the "Direct Investments").

Mezzanine Instruments, for the purpose of investments by the Company, may consist inter alia of unlisted corporate bond issues with detachable warrants, warrantless mezzanine preferred shares, convertible bonds, participating loans and all financial instruments that are junior to bank, trade or other debt other than equity-holder's debts, but senior to common shares of equity and shareholder's loans; they shall consequently include any mezzanine debt or PIK debt (the "Mezzanine Instruments").

Other Instruments, for the purpose of investments by the Company, may consist of related equity or equity access instruments, and any senior debt through secondary opportunities or second lien debt and generally include any similar debt provided in the context of an investment in risk capital (the "Other Instruments").

The Company will not invest more than 15% of its commitments dedicated to Direct Investments into Other Instruments.

The Company will not invest more than 15% of its commitments in Mezzanine Investment Funds.

Mezzanine Investment Funds are funds whose main purpose is to invest in Mezzanine Instruments and Other Instruments (as defined here above) ("Mezzanine Investment Funds").

The Company will not invest more than (i) 15% of its commitments (dedicated to Direct Investments) in one single Portfolio Investment where such Portfolio Investment is a Direct Investment or co-investment in Mezzanine Instruments or (ii) 10% of its commitments (dedicated to Mezzanine Investment Funds) in one single Portfolio Investment where such Portfolio Investment is a Mezzanine Investment Fund.

The Company may also invest any surplus of cash on a short-term basis on cash deposits pending investments in risk capital or distributions to shareholders. The Company shall not use derivative instruments other than for hedging purposes of its interest rate and currency exchange exposure.

The Company may more in particular (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participations, securities, bonds, debentures and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments; (iii) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the entities in which it holds a participation or which are members of such entities' group of companies, in particular by granting loans, facilities or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever; and (iv) make loans in any form whatsoever.

In order to raise funds to pursue its Investment Policy, the Company will issue shares or share subscription rights and debt instruments of any type to institutional, professional or well informed investors (investisseurs avertis) pursuant to article 2 of the SICAR Law (the "Well Informed Investors").

The Company may also establish, acquire, dispose of or act on behalf of entities which are either of a similar or comparable kind or serve the objects of the Company directly or indirectly. The object of the Company consequently includes (i) the acquisition and holding of interests in any kind or form in Luxembourg and/or in foreign entities, (ii) the active and/or passive administration, development and/or management of such holdings and/or entities, as well as (iii) the direct and/or indirect financing of such entities in which it holds a participation or which are members of such entity's group of companies.

To the full extent permitted by the SICAR Law, the Company may undertake transactions of any kind, whether commercial or financial, which are directly or indirectly connected with its object and which would serve the objects of the Company directly or indirectly. The Company can also set up branches or subsidiaries and wholly or partly transfer its business to its affiliates.

The Company will divest from a Portfolio Investment upon such investment not being permissible anymore under the SICAR Law."

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend article 28 of the articles of association of the Company for the purpose of reflecting the change to the distribution rules on the Class C shares, which shall from now on read as follows:

" **Art. 28.** Appropriation of Profits The general meeting of shareholders shall determine how the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholders.

The distributions on shares shall be subject to the following rules:

(i) first, 100% of the distributions shall be made to the Class C shareholders until the aggregate amount of distributions received by them under this item (i) equals, for each financial year opened before the end of the Investment Period, 1% of the net asset value of the Company as at the last day of the relevant financial year provided that such amount may not be lower than two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000) per financial year and 20% of the transaction fees received by the Company in excess of the broken deal expenses besides incurred. Any amount not distributed under this item (i) for a particular financial year shall be added to the next year's distributions;

thereafter, for each financial year,

(ii) as regards all the Exits of Portfolio Investments constituting direct investments in mezzanine instruments realized by the Company in the given financial year (the "Direct Exit Portfolio Investments"), distributions will be made out of the proceeds of such Exit(s) provided that a distribution relating to a given financial year shall relate to the proceeds of all Exits, but only such Exits, realised in such financial year, in conformity with the following rules:

(a) first, 100% of the distributions shall be made to the Class A shareholders until a distribution has been made on each Class A share equal to the amount of all Direct Shortfalls (as defined below) of all previous financial years;

(b) second, 100% of the distributions shall be made to the Class A shareholders until a distribution has been made on each Class A share equal to the amount of the share capital and share premium paid in into the Company upon issue of such Class A shares issued to acquire the relevant Direct Exit Portfolio Investments;

(c) third, 100% of the distributions shall be made to the Class B and the Class C shareholders until a distribution has been made on each Class B and each Class C share equal to the amount of the share capital and share premium paid in into the Company upon issue of such Class B respectively Class C shares issued to acquire the relevant Direct Exit Portfolio Investments;

(d) fourth, 100% of the distributions shall be made to the Class A shareholders until the share capital and share premium paid in into the Company upon and since the issue of such Class A shares issued to acquire the relevant Direct Exit Portfolio Investments has produced a return of 6%, cumulative and compounded annually from the date of the subscription payment for the relevant shares. Any amount not distributed under item (b) or (d) for a particular financial year by reason of the relevant Exits not having produced a return sufficient to make such distribution shall be considered a "Direct Shortfall";

(e) fifth, 100% of the distributions shall be made to the Class B and C shareholders until, not taking into consideration any distributions made on the Class C Shares pursuant to (i) hereabove, the Class B and C Shares have received in aggregate and taken together 15% of the total amounts distributed pursuant to (d) and (e) hereof (the "Direct V Amount"), such Direct V Amount to be distributed in turn as to 92.2% on the Class B shares (each Class B Share participating pro rata) and 7.8% on the Class C Shares (each Class C Share participating pro rata); and

(f) sixth, with respect to the remaining amounts, 85% to the Class A investors and 15% to the Class B and C investors in aggregate and taken together (the "Direct VI Amount"), such Direct VI Amount to be distributed in turn as to 92.2% on the Class B shares (each Class B Share participating pro rata) and 7.8% on the Class C Shares (each Class C Share participating pro rata),

(iii) as regards all the Exits of Portfolio Investments constituting investments in mezzanine investment funds realized by the Company in the given financial year (the "Indirect Exit Portfolio Investments"), distributions will be made out of the proceeds of such Exits provided that a distribution relating to a given financial year shall relate to the proceeds of all Exits, but only such Exits, realised in such financial year in conformity with the following rules:

(a) first, 100% of the distributions shall be made to the Class A shareholders until a distribution has been made on each Class A share equal to the amount of all Indirect Shortfalls (as defined below) of all previous financial years;

(b) second, 100% of the distributions shall be made to the Class A shareholders until a distribution has been made on each Class A share equal to the amount of the share capital and share premium paid in into the Company upon issue of such Class A shares issued to acquire the relevant Indirect Exit Portfolio Investments;

(c) third, 100% of the distributions shall be made to the Class B and the Class C shareholders until a distribution has been made on each Class B and each Class C share equal to the amount of the share capital and share premium paid in into the Company upon issue of such Class B respectively Class C shares issued to acquire the relevant Indirect Exit Portfolio Investments;

(d) fourth, 100% of the distributions shall be made to the Class A shareholders until the share capital and share premium paid in into the Company upon and since the issue of such Class A shares issued to acquire the relevant Indirect Exit

Portfolio Investments has produced a return of 6%, cumulative and compounded annually from the date of the subscription payment for the relevant shares. Any amount not distributed under item (b) or (d) for a particular financial year by reason of the relevant Exit not having produced a return sufficient to make such distribution shall be considered an "Indirect Shortfall";

(e) fifth, 100% of the distributions shall be made to the Class B and C shareholders until, not taking into consideration any distributions made on the Class C Shares pursuant to (i) hereabove, the Class B and C Shares have received in aggregate and taken together 12.5% of the total amounts distributed pursuant to (d) and (e) hereof (the "Indirect V Amount"), such Indirect V Amount to be distributed in turn as to 92.2% on the Class B shares (each Class B Share participating pro rata) and 7.8% on the Class C Shares (each Class C Share participating pro rata); and

(f) sixth, with respect to the remaining amounts, 87.5% to the Class A investors and 12.5% to the Class B and C investors in aggregate and taken together (the "Indirect VI Amount"), such Indirect VI Amount to be distributed in turn as to 92.2% on the Class B shares (each Class B Share participating pro rata) and 7.8% on the Class C Shares (each Class C Share participating pro rata),

provided that,

save if otherwise provided, each share of a given class shall participate pro rata in the distributions allocated to such class of shares as a whole.

"Exit" means any event pursuant to which a Portfolio Investment is partially or totally reimbursed at its face value taking into account all the other cash-out and cash-in related to the Portfolio Investment (e.g., interests in mezzanine debt instruments or distributions in mezzanine investment funds as well as related equity instruments, commissions received, etc...), provided that all cash flows made in any currency other than the euro will be analysed in the respective currencies.

"Total Commitments" means the sum of all commitments of shareholders in the Company to subscribe to further shares of whatever class in the Company.

"Investment Period" means the period from the incorporation to the tenth anniversary of such incorporation.

All distributions pursuant to this article shall be distributions in cash only.

Subject only to the conditions fixed by the SICAR Law and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance on distributions to the shareholders of whatever class. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

No distribution shall result in the issued capital of the Company falling below one million euros (EUR 1,000,000.-)."

There being no other business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatorze juillet.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "MD Mezzanine S.A., SICAR", une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 7 juillet 2005, publié au Mémorial C sous le numéro 1198 du 12 novembre 2005, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B- B-109.277 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 10 juin 2008, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée a été déclarée ouverte sous la présidence de Maître Laurent SCHUMMER, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Maître Elisa FARALDO TALMON, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Maître Christophe JOLK, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour:

1 Modification de l'article 3 des statuts de la Société, afin de refléter la modification de l'objet de la Société qui s'intitulera tel que suit:

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la réalisation d'investissements mezzanine en capital à risque ou liés au capital à risque afin de faire bénéficier les actionnaires de la gestion de ces investissements mezzanine en capital à risque ou liés au capital à risque en contrepartie du risque que ces actionnaires supportent.

Les investissements de la Société consisteront en des investissements en capital à risque ou liés au capital à risque conformément à l'article 1^{er} de la Loi SICAR et de la circulaire 06/241 de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Un investissement en capital à risque ou tout investissement lié au capital à risque consiste en une prise de participation directe ou indirecte dans des entités en vue de leur lancement, de leur développement ou de leur introduction en bourse. La Société est soumise aux dispositions de la Loi SICAR.

L'objet de la Société inclut en conséquence l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de ces investissements en capital à risque ou des investissements liés au capital à risque en application de sa politique d'investissement.

La politique d'investissement de la Société (la "Politique d'Investissement") consiste à investir, au niveau mondial, dans des Instruments Mezzanine, des Autres Instruments ainsi que des Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine principalement en Europe, en Amérique du Nord, et, de manière opportuniste, en Asie (l'(es) "Investissement(s)").

La Société n'investira pas plus de 85% des engagements pris envers elle dans des Instruments Mezzanine et Autres Investissements (l'(es) "Investissement(s) Direct(s)").

Les Instruments de Dette Mezzanine, dans le contexte d'investissements par la Société, peuvent consister, entre autres, en des émissions d'obligations non cotées assorties de bons de souscriptions détachables, des actions mezzanine préférentielles sans bons de souscription, des obligations convertibles, de prêts participatifs et tous autres instruments financiers subordonnés à de la dette bancaire, commerciale ou autre que des avances d'actionnaires, mais privilégiés aux actions ordinaires et aux prêts d'actionnaires; ceux-ci comprennent dès lors toute dette mezzanine ou dette "PIK" (les "Instruments Mezzanine").

Les Autres Instruments, dans le contexte d'un investissement par la Société, peuvent consister en des instruments de capital ou donnant accès au capital ainsi que toute dette senior par l'intermédiaire d'opportunités secondaires ou dette "second lien" et inclura généralement toute dette similaire existante dans le contexte d'un investissement en capital à risque (les "Autres Investissements").

La Société n'investira pas plus de 15% des engagements pris envers elle à des Investissements Directs dans d'Autres Investissements.

La Société n'investira pas plus de 15% des engagements pris envers elle dans des Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine.

Les Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine sont des fonds dont l'objet principal consiste à investir dans des Instruments Mezzanine et dans des Autres Investissements (tels que définis ci-avant) (les "Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine").

La Société n'investira pas plus de (i) 15% des engagements pris envers elle (consacrés à des Investissements Directs) dans un seul Investissement lorsque cet Investissement est un Investissement Direct ou un co-investissement dans des Instruments Mezzanine ou (ii) 10% des engagements pris envers elle (consacrés à des Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine) dans un seul Investissement lorsque cet Investissement est un Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine.

La Société peut également, sur le court terme, investir le surplus d'espèces sur des comptes de dépôt préalablement à un investissement en capital à risque ou une distribution aux actionnaires. La Société n'utilisera pas d'instruments dérivés, si ce n'est afin de mitiger son exposition aux variations de taux d'intérêts et de taux de change.

La Société peut notamment (i) acquérir par voie de souscription, d'achat, d'échange ou autrement des actions, parts et autres titres de participation, des obligations, bons de caisse et autres titres de créances et plus généralement tous titres et autres instruments financiers représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières émis par tous émetteurs publics ou privés quels qu'ils soient, (ii) exercer tous droits, de quelque nature qu'ils soient, attachés à ces titres et instruments financiers, (iii) accorder toute assistance financière directe et indirecte, quelle qu'elle soit, aux entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie de leur groupe de sociétés, notamment par voie de prêts, d'avances ou de garanties sous quelle forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseil et assistance sous quelque forme que ce soit, et (iv) contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit ou émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit.

Afin de lever les fonds nécessaires à la poursuite de sa Politique d'Investissement, la Société émettra des actions ou des droits de souscription d'actions et des instruments de dette de toute sorte à des investisseurs avertis au sens de l'article 2 de la Loi SICAR (les "Investisseurs Avertis").

La Société peut également établir, acquérir, céder ou agir au nom et pour le compte d'entités de nature similaire ou comparable ou qui contribuent directement ou indirectement à réaliser l'objet de la Société. L'objet de la Société inclut: (i) l'acquisition et la détention de participations de toute sorte ou sous toute forme dans des entités au Luxembourg ou à l'étranger; (ii) l'administration, la mise en valeur et/ou la gestion, actives ou passives, de ces entités, ainsi que; (iii) le financement direct ou indirect de ces entités dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés de cette société.

Dans la pleine mesure autorisée par la Loi SICAR, la Société peut s'engager dans des transactions de toute sorte qu'elles soient commerciales ou financières, en rapport direct ou indirect avec l'objet de la Société ou qui poursuive l'objet de la Société directement ou indirectement. La Société peut établir des succursales ou des filiales ou céder tout ou partie de son actif à ses filiales.

La Société désinvestira de tout Investissement qui ne serait plus permmissible sous la Loi SICAR.

2 Modification de l'article 28 des statuts de la Société, afin de refléter (i) que les actionnaires de Catégorie C auront droit, lors d'une distribution de bénéfices, à recevoir 20% des commissions sur opérations perçues par la Société qui excèdent les frais pour transactions avortées supportées, et (ii) que la Période d'Investissement de la Société signifie la période depuis la constitution jusqu'au dixième anniversaire de cette constitution.

3 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iv) Que l'intégralité du capital social était présente ou représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqué.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'article 3 des statuts de la Société, afin de refléter la modification de l'objet de la Société qui s'intitulera dorénavant tel que suit:

" **Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la réalisation d'investissements mezzanine en capital à risque ou liés au capital à risque afin de faire bénéficier les actionnaires de la gestion de ces investissements mezzanine en capital à risque ou liés au capital à risque en contrepartie du risque que ces actionnaires supportent.

Les investissements de la Société consisteront en des investissements en capital à risque ou liés au capital à risque conformément à l'article 1^{er} de la Loi SICAR et de la circulaire 06/241 de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Un investissement en capital à risque ou tout investissement lié au capital à risque consiste en une prise de participation directe ou indirecte dans des entités en vue de leur lancement, de leur développement ou de leur introduction en bourse. La Société est soumise aux dispositions de la Loi SICAR.

L'objet de la Société inclut en conséquence l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de ces investissements en capital à risque ou des investissements liés au capital à risque en application de sa politique d'investissement.

La politique d'investissement de la Société (la "Politique d'Investissement") consiste à investir, au niveau mondial, dans des Instruments Mezzanine, des Autres Instruments ainsi que des Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine principalement en Europe, en Amérique du Nord, et, de manière opportuniste, en Asie (l'(es) "Investissement(s)").

La Société n'investira pas plus de 85% des engagements pris envers elle dans des Instruments Mezzanine et Autres Investissements (l'(es) "Investissement(s) Direct(s)").

Les Instruments de Dette Mezzanine, dans le contexte d'investissements par la Société, peuvent consister, entre autres, en des émissions d'obligations non cotées assorties de bons de souscriptions détachables, des actions mezzanine préférentielles sans bons de souscription, des obligations convertibles, de prêts participatifs et tous autres instruments financiers subordonnés à de la dette bancaire, commerciale ou autre que des avances d'actionnaires, mais privilégiés aux actions ordinaires et aux prêts d'actionnaires; ceux-ci comprennent dès lors toute dette mezzanine ou dette "PIK" (les "Instruments Mezzanine").

Les Autres Instruments, dans le contexte d'un investissement par la Société, peuvent consister en des instruments de capital ou donnant accès au capital ainsi que toute dette senior par l'intermédiaire d'opportunités secondaires ou dette "second lien" et inclura généralement toute dette similaire existante dans le contexte d'un investissement en capital à risque (les "Autres Investissements").

La Société n'investira pas plus de 15% des engagements pris envers elle à des Investissements Directs dans d'Autres Investissements.

La Société n'investira pas plus de 15% des engagements pris envers elle dans des Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine.

Les Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine sont des fonds dont l'objet principal consiste à investir dans des Instruments Mezzanine et dans des Autres Investissements (tels que définis ci-avant) (les "Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine").

La Société n'investira pas plus de (i) 15% des engagements pris envers elle (consacrés à des Investissements Directs) dans un seul Investissement lorsque cet Investissement est un Investissement Direct ou un co-investissement dans des Instruments Mezzanine ou (ii) 10% des engagements pris envers elle (consacrés à des Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine) dans un seul Investissement lorsque cet Investissement est un Fonds d'Investissement en Dette Mezzanine.

La Société peut également, sur le court terme, investir le surplus d'espèces sur des comptes de dépôt préalablement à un investissement en capital à risque ou une distribution aux actionnaires. La Société n'utilisera pas d'instruments dérivés, si ce n'est afin de mitiger son exposition aux variations de taux d'intérêts et de taux de change.

La Société peut notamment (i) acquérir par voie de souscription, d'achat, d'échange ou autrement des actions, parts et autres titres de participation, des obligations, bons de caisse et autres titres de créances et plus généralement tous titres et autres instruments financiers représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières émis par tous émetteurs publics ou privés quels qu'ils soient, (ii) exercer tous droits, de quelque nature qu'ils soient, attachés à ces titres et instruments financiers, (iii) accorder toute assistance financière directe et indirecte, quelle qu'elle soit, aux entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie de leur groupe de sociétés, notamment par voie de prêts, d'avances ou de garanties sous quelle forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseil et assistance sous quelque forme que ce soit, et (iv) contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit ou émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit.

Afin de lever les fonds nécessaires à la poursuite de sa Politique d'Investissement, la Société émettra des actions ou des droits de souscription d'actions et des instruments de dette de toute sorte à des investisseurs avertis au sens de l'article 2 de la Loi SICAR (les "Investisseurs Avertis").

La Société peut également établir, acquérir, céder ou agir au nom et pour le compte d'entités de nature similaire ou comparable ou qui contribuent directement ou indirectement à réaliser l'objet de la Société. L'objet de la Société inclut: (i) l'acquisition et la détention de participations de toute sorte ou sous toute forme dans des entités au Luxembourg ou à l'étranger; (ii) l'administration, la mise en valeur et/ou la gestion, actives ou passives, de ces entités, ainsi que; (iii) le financement direct ou indirect de ces entités dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés de cette société.

Dans la pleine mesure autorisée par la Loi SICAR, la Société peut s'engager dans des transactions de toute sorte qu'elles soient commerciales ou financières, en rapport direct ou indirect avec l'objet de la Société ou qui poursuive l'objet de la Société directement ou indirectement. La Société peut établir des succursales ou des filiales ou céder tout ou partie de son actif à ses filiales.

La Société désinvestira de tout Investissement qui ne serait plus permmissible sous la Loi SICAR."

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'article 28 des statuts de la Société, afin de refléter la modification des règles de distribution concernant les actions de classe C, qui s'intitulera dorénavant tel que suit:

" **Art. 28. Répartition des bénéfices.** L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider d'allouer la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer ensemble avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires.

Les distributions au titre des actions sont soumises aux règles suivantes:

(i) Premièrement, 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de catégorie C jusqu'à ce que le montant total des distributions par eux reçu sous ce point (i) soit égal, pour chaque année sociale commencée avant la fin de la Période d'Investissement, à 1% de la valeur de l'actif net de la Société au dernier jour de l'exercice social considéré, considérant qu'un tel montant ne pourra pas être inférieur à deux cent cinquante mille euro (EUR 250.000) par exercice social et 20% des commissions sur opérations perçues par la Société qui excèdent les frais pour transactions avortées supportées. Tout montant non distribué en vertu du présent point (i) pour un exercice social donné sera rajouté au montant des distributions de l'année ultérieure;

par la suite, pour chaque année sociale:

(ii) en ce qui concerne toutes les Sorties du Portefeuille d'Investissement représentées par des investissements directs dans des fonds d'investissement mezzanine réalisés par la Société dans l'année sociale donnée (les "Sorties Directes du Portefeuille d'Investissement") les distributions seront faites sur les recettes de telles Sortie(s) considérant qu'une distribution afférente à une année sociale doit englober les recettes de toutes les Sorties, mais seulement ces Sorties, réalisées dans telles années sociales conformément aux règles suivantes:

(a) premièrement, 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie A jusqu'à ce qu'une distribution ait été effectuée au titre de chaque action de Catégorie A correspondant au montant de tous les Moins-perçus Directs (comme définis ci-après) de toutes les années sociales précédentes.

(b) deuxièmement, 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie A jusqu'à ce qu'une distribution ait été effectuée au titre de chaque action de Catégorie A correspondant au montant du capital social et de

la prime d'émission payée à la Société lors de l'émission respective des actions de Catégorie A émises afin d'acquérir l'investissement visé par la Sortie Directe du Portefeuille d'Investissement;

(c) troisièmement, 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie B et des actionnaires de Catégorie C jusqu'à ce qu'une distribution ait été effectuée au titre de chaque action de Catégorie B et chaque action de Catégorie C correspondant au montant du capital social et la prime d'émission payés à la Société lors de l'émission respective des actions de Catégorie B et C émises afin d'acquérir l'investissement visé par la Sortie Directe du Portefeuille d'Investissement;

(d) quatrièmement, 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie A jusqu'à ce que le capital social et la prime d'émission payés à la Société lors de l'émission respective des actions de Catégorie A émises afin d'acquérir l'investissement visé par la Sortie Directe du Portefeuille d'Investissement, aient produit un rendement de 6%, cumulatif et calculé chaque année à partir de la date de souscription pour les actions concernées. Tout montant non distribué conformément au point (b) ou (d) pour une année sociale particulière pour raison que les Sorties respectives n'ont pas produit un rendement suffisant doit être considéré comme un "Moins-perçu Direct" et

(e) cinquièmement, 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie B et des actionnaires de Catégorie C jusqu'à ce que, sans prendre en considération aucune distribution faite au profit des actions de catégorie C conformément au (i) ci-après, les actions de classe B et C aient reçu le montant pris ensemble de 15% du montant total distribué conformément au point (d) et (e) ci-après le ("Montant Direct V3") ce Montant Direct V étant distribué à 92,2% sur les actions de catégorie B (chaque action de catégorie B participant au pro rata) et 7,8% sur les actions de catégorie C (chaque action de catégorie C participant pro rata), et

(f) sixièmement, concernant les montants restants, 85% pour les investisseurs de catégorie A et 15% pour les investisseurs de catégorie B et C au total et pris ensemble (le "Montant Direct VI"), ce Montant Direct VI étant distribué à 92,2% sur les actions de catégorie B (chaque action de catégorie B participant au pro rata) et 7,8% sur les actions de catégorie C (chaque action de catégorie C participant au pro rata)

(iii) en ce qui concerne toutes les Sorties du Portefeuille d'Investissement représentées par des investissements dans des fonds d'investissements mezzanine réalisés par la Société dans l'année sociale donnée (les "Sorties Indirectes du Portefeuille d'Investissement") les distributions seront faites sur les recettes de telles Sorties considérant qu'une distribution liée à une année sociale doit faire référence aux recettes de toutes les sorties, mais seulement ces Sorties, réalisées dans telles années sociales conformément aux règles suivantes:

(a) Premièrement 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie A jusqu'à ce qu'une distribution ait été effectuée au titre de chaque action de Catégorie A correspondant au montant de tous les "Moins-perçus Indirects" (comme définis ci-après) de toutes les années sociales précédentes;

(b) deuxièmement, 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie A jusqu'à ce qu'une distribution ait été effectuée au titre de chaque action de Catégorie A correspondant au montant du capital social et de la prime d'émission payée à la Société lors de l'émission respective des actions de Catégorie A émises afin d'acquérir l'investissement visé par la Sortie Indirecte du Portefeuille d'Investissement;

(c) troisièmement 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie B et des actionnaires de Catégorie C jusqu'à ce qu'une distribution ait été effectuée au titre de chaque action de Catégorie B et chaque action de Catégorie C correspondant au montant du capital social et la prime d'émission payés à la Société lors de l'émission respective des actions de Catégorie B et respectivement C émises afin d'acquérir l'investissement visé par la Sortie Indirecte du Portefeuille d'Investissement;

(d) quatrièmement, 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie A jusqu'à ce que le montant du capital social et la prime d'émission payés à la Société lors de l'émission des actions de Catégorie A émises afin d'acquérir l'investissement visé par la Sortie Indirecte du Portefeuille d' Investissement ait produit un rendement de 6% cumulatif et calculé chaque année à partir de la date de souscription pour les actions concernées. Tout montant non distribué conformément au point (b) ou (d) pour une année sociale particulière pour raison que les Sorties respectives n'ont pas produit un rendement suffisant doit être considéré comme un "Moins-perçu Indirect";

(e) cinquièmement, 100% des distributions s'effectueront au profit des actionnaires de Catégorie B et des actionnaires de Catégorie C et jusqu'à ce que, sans prendre en considération toute distribution faite aux actionnaires de catégorie C conformément au point (i) ci-dessus, les actions de catégorie B et C aient reçu au total et prises ensemble 12,5% du total des montants distribués conformément aux points (d) et (e) ci-après (le "Montant Indirect V"), ce Montant Indirect V étant distribué à 92,2% sur les actions de catégorie B (chaque action de catégorie B participant au pro rata) et 7,8% sur les actions de catégorie C (chaque action de catégorie C participant au pro rata); et

(f) sixièmement, en ce qui concerne les montants restant, 87,5% pour les investisseurs de catégorie A et 12,5% pour les investisseurs de catégorie B et C au total et pris ensemble (le "Montant Indirect VI"), ce Montant Indirect VI étant distribué à 92,2% sur les actions de catégorie B (chaque action de catégorie B participant au pro rata) et 7,8% sur les actions de catégorie C (chaque action de catégorie C participant au pro rata),

à condition que,

sauf disposition contraire, chaque action d'une Catégorie donnée participe au pro rata aux distributions allouées à une telle catégorie d'action dans son entier.

"Sortie" signifie tout événement en vertu duquel un investissement de portefeuille est totalement ou partiellement remboursé à sa valeur nominale, prenant en considération tout encaissement et décaissement liés à l'investissement de portefeuille (par exemple intérêts dans des instruments de dette mezzanine ou distributions dans des fonds d'investissements mezzanines ainsi que des instruments de créance apparentés, des commissions reçues, etc.) à condition que tous les flux financiers faits dans toute monnaie autre que l'euro soient analysés dans la monnaie respective.

"Engagements Totaux" signifie la somme de tous les engagements des actionnaires de la Société à souscrire des actions futures de quelque catégorie que ce soit dans la Société.

"Période d'Investissement" signifie la période depuis la constitution jusqu'au dixième anniversaire de cette constitution.

Toutes les distributions en application du présent article seront des distributions en numéraire uniquement.

Le Conseil d'Administration peut procéder à une distribution d'acomptes sur dividendes aux actionnaires de toute catégorie dans les conditions fixées par la Loi SICAR et conformément aux dispositions qui précèdent. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Aucune distribution ne devra entraîner une baisse du capital social émis par la Société sous le seuil d'un million d'euro (EUR 1.000.000,-)."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: L. SCHUMMER, E. FARALDO TALMON, C. JOLK, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9587. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 AOUT 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008104251/239/532.

(080120427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Bempton Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 138.333.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Laquian Ltd, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 202925, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Laquian Ltd is the sole partner of Bempton Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, 3rd Floor, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.333, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 15, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1315 on May 29, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. =USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Laquian Ltd, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 202925, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Laquian Ltd est le seul associé de la société à responsabilité limitée Bempton Holding S. à.r.l., ayant son siège social au 23, rue Beaumont, 3^{ème} étage, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.333, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 15 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1315 du 29 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008. LAC/2008/31785. - Reçu € 12.- (douze euros).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104259/202/92.

(080120953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

EPI Walk Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.755.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 104.694.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth of July

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of "EPI Walk Germany S.à.r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer, incorporated by a notarial deed enacted on the 24th day of November 2004, registered at the Luxembourg trade register section B number 104.694, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 189 page 9045 of March 3, 2005 whose articles of association have been amended by deed enacted on June 3, 2005, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1140 page 54678 of November 3, 2005 and for the last time by deed enacted on February 13, 2007, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 944 page 45287 of May 22, 2007

The meeting is presided by Ms Jennifer Balcerzak, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Ms Sonia Almeida, residing professionally in Luxembourg. The chairman requests the notary to act that:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the shares representing the entire share capital of the Company, are represented so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items on the agenda of which the partners have been informed beforehand.

III.- That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Appointment of one category A manager and of 2 category B managers
2. Definition of powers of signature of the category A manager and the category B managers
3. Subsequent amendment of article twelve of the articles of association

After the foregoing was approved by the meeting, the sole partner unanimously decides what follows:

First resolution

The meeting resolves to appoint Mr. Yves Barthels as category A manager, Mr. Bruno Bagnouls and Mr. Jean-Philippe Fiorucci as category B managers.

Second resolution

The meeting resolves grant the category A manager all necessary powers to represent the Company by its sole signature. The Company may be further bound by the joint signature of any two category B managers.

Third resolution

In view of the above resolutions, the meeting resolves to amend Article eleven of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 12.** The Company is managed by at least three managers, appointed by the partners with or without limitation of their period of office. The managers will constitute a board of managers which will be constituted by one manager of category A (the "A Manager") and two or more managers of category B (the "B Managers") (The A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as "Managers"). The Managers need not to be partners. The Managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles to the general meeting of partners fall within the competence of the Managers, or in case of plurality of Managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.

The Managers may sub-delegate their powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The boards of managers will be validly held provided that the majority of Managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the Managers present or represented.

The powers and remunerations of any Managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first Managers will be determined in the act of nomination."

There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juillet

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "EPI Walk Germany S.à.r.l.", ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer, constituée suivant acte notarié reçu le 5 octobre 2004, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B sous le numéro 104.694, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 189 page 9045 du 3 mars 2005, dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié reçu le 3 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1140 page 54678 du 3 novembre 2005 et pour la dernière fois suivant acte notarié reçu le 13 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 944 page 45287 du 22 mai 2007.

L'assemblée est présidée par Jennifer Balcerzak demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mme Sonia Almeida, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les parts représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Nomination d'un gérant de catégorie A ainsi que de deux gérants de catégorie B.
- 2.- Définition des pouvoirs de signature du gérant de catégorie A et des gérants de catégorie B.
- 3.- Modification subséquente de l'article douze des statuts de la Société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée décide de nommer M. Yves Barthels en tant que gérant de catégorie A ainsi que M. Bruno Bagnouls et M. Jean-Philippe Fiorucci en tant que gérants de catégorie B.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner tous pouvoirs au gérant de catégorie A de représenter la Société par sa seule signature. La Société sera également valablement représentée par la signature conjointe de deux gérants de catégorie B.

Troisième résolution

Ainsi qu'il résulte de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 12.** La Société est administrée par au moins trois gérants, nommés par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat. Les gérants constituent un conseil de gérance formé d'un gérant de catégorie A ("Gérant A") et au moins deux gérants de catégorie B ("Gérants B") (Le Gérant A et les Gérants B sont ci-après désignés en tant que "Gérants"). Les Gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les Gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer en toutes circonstances et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.

Le conseil de gérance, peut subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des Gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des Gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des Gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers Gérants seront déterminés dans l'acte de nomination."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa contribution, s'élève à environ mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: J. BALCERZAK; S. ALMEIDA; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2008. Relation LAC/2008/31227. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104245/211/141.

(080120656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

GLL Selection Fund II Holding Alpha, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 138.230.

In the year two thousand eight, on eleventh day of July.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

"GLL Management Company S.à r.l.", a private limited liability company incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, RCS Luxembourg B 116672, acting in its own name but on behalf of GLL Selection Fund II, a Luxembourg mutual fund - specialised investment fund established pursuant to the Luxembourg law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds,

duly represented by Maître Pierre-Alexandre Delagardelle, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 9 July 2008, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of "GLL Selection Fund II Holding Alpha", a Luxembourg private limited company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 138230 and incorporated pursuant to a deed dated 28 April 2008 drawn up by the undersigned notary and published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of 29 May 2008 under number 1313.

The appearing party, representing the whole corporate capital, hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 17 of the articles of incorporation of the Company and of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended from time to time:

First resolution

The sole shareholder decides to change the registered office of the Company from 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg to "Le Dôme", Mezzanine B, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend the first sentence of article 2 of the articles of incorporation of the Company to reflect the transfer of the registered office of the Company to the commune of Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, so that it is worded as follows:

"The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg."

Third resolution

The sole shareholder decides that the above resolutions shall be effective as from 11 July 2008.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first names, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-duché de Luxembourg,

a comparu:

"GLL Management Company S.à r.l.", société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B 116672, agissant en son nom mais pour le compte de GLL Selection Fund II, un fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé établi selon la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés,

dûment représentée par Maître Pierre-Alexandre Delagardelle, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 9 juillet 2008, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La comparante est l'associé unique de "GLL Selection Fund II Holding Alpha", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social, au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B138230 et constituée suivant acte notarié du 28 avril 2008 reçu par le notaire soussigné et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 29 mai 2008, sous le numéro 1313.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes conformément à l'article 17 des statuts de la Société et à l'article 200-2 de la loi du 10 décembre 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-duché de Luxembourg à "Le Dôme", Mezzanine B, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier la première phrase de l'article 2 des statuts de la Société afin de refléter le transfert du siège social de la Société dans la commune de Luxembourg Ville, Grand-duché de Luxembourg, rédigé comme il suit:

"Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg".

Troisième résolution

L'associé unique décide que les résolutions sus-mentionnées prendront effet à partir du 11 juillet 2008.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, Date qu'en tête des présentes

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française, qu'à la requête de la comparante et en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire par ses noms, prénoms, états et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P.A. DELAGARDELLE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9580. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008104247/239/85.

(080120515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**SES Astra 1GR S.à r.l., Société Anonyme,
(anc. SES Subsidiary 2).**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 122.974.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth of June.

Before Maître Joëlle BADEN, notary residing at Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

is held an extraordinary general meeting of shareholders of the company "SES Subsidiary 2", with registered office at L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 122.974, incorporated pursuant to a notarial deed dated 22 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 234 of 22 February 2007.

The meeting is opened at 3.30 p.m. with Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address at Luxembourg, in the chair.

The chairman appoints as secretary Ms Kim Albert, private employee, with professional address at Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Ms Anita Maggipinto, private employee, with professional address at Luxembourg.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

I.- That the sole shareholder represented as well as the number of shares held by him are indicated on an attendance list, which after having been signed by the sole shareholder's proxyholder, shall remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

II.- It results from the said attendance list that all the issued shares are represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

III.- That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1. Transformation of the company by conversion of its form from a joint stock company into a limited liability company.
2. Change of the company's denomination from SES Subsidiary 2 into SES Astra 1GR S.à.r.l..
3. Acknowledgment and acceptance that the three hundred ten (310) shares, each with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) shall be replaced by three hundred ten (310) corporate units, each with a nominal value of one hundred euro (EUR 100).
4. Complete updating of the by-laws in order to adapt them to the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg controlling the limited liability companies.
5. Acceptance of the resignation of the directors and of the statutory auditor and discharge for the exercise of their mandate ending on the date of the present general meeting.
6. Appointment of a board of managers for an undetermined period and of an independent auditor.

The general meeting takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to transform the company by conversion of its form from a joint stock company into a limited liability company and subsequently to change the company's denomination from SES Subsidiary 2 into SES Astra 1GR S.à.r.l..

Second resolution

The meeting decides to acknowledge and accept that the three hundred ten (310) shares, each with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) shall be replaced by three hundred ten (310) corporate units, each with a nominal value of one hundred euro (EUR 100). The three hundred ten (310) corporate units shall be held by the sole member SES ASTRA, a société anonyme having its registered office at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, registered with the Trade and Companies' Register in Luxembourg under number B 22.589.

Third resolution

The meeting decides to fully restate the articles of incorporation in order to adapt them to the provisions of section XII of the law of August 10, 1915, as amended, regarding the limited liability companies, so as to read henceforth as follows:

" **Art. 1. Form.** There is established a société à responsabilité limitée which shall be governed by the law of 10 August 1915, as amended, regarding commercial companies, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. Name. The company exists under the name "SES Astra 1GR S.à.r.l." (hereinafter the "Company").

Art. 3. Object. The purpose of the Company is the operation of satellites or satellite systems.

Within the scope of this purpose, the Company may purchase and commercialise satellites and satellite capacity including launch services, engines, equipment and services of whatever kind which are necessary or useful for its operations; it may establish, use or run fixed or mobile ground stations which ensure the tracking, telemetry and remote control of satellites as well as the communication links with such satellites.

The Company may further carry out, implement and promote, directly by itself or indirectly through enterprises in which it holds participations, or by any other means, all activities of intermediary, commissioner, broker or agent in matters of satellite operations. It may operate, physically or electronically, handling or other agencies and render all kinds of services in relation with, or complementary to, the abovementioned activities or contributing to the accomplishment or extension thereof.

The Company may participate in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, by purchase, sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind and may as well effect the administration, develop and manage its portfolio.

The Company may lend or borrow, within the limits of the law, with or without collateral, provided that any monies so borrowed may only be used for the purpose of the Company or companies which are shareholders or subsidiaries of, or which are associated with or affiliated to, the Company.

In general, the Company may undertake any financial, commercial, industrial or real estate transactions which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose and, in such context, it may give or receive guarantees, issue all types of securities and financial instruments and enter into any type of hedging, trading or derivative transactions.

Art. 4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Betzdorf.

Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand- Duchy of Luxembourg by decision of the manager or the board of managers.

Art. 6. Capital. The Company has a share capital of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) divided into three hundred ten (310) corporate units with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each.

Art. 7. Amendment of the capital. The share capital may be modified at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be, with approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least. The existing partner(s) shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by him (them).

Art. 8. Corporate Units. Each corporate units is entitled to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of partners.

The Company will recognize only one holder per corporate unit. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

The issued corporate units shall be entered in the register of partners, which shall be kept by the Company or by one or more persons designated therefore by the Company, and such register shall contain the name of each partner, his address or registered office.

Any transfer of shares in accordance with article 9 hereafter shall be recorded in the register of partners.

Art. 9. Transfer of shares. The Company's corporate units are freely transferable among partners. They may only be transferred to non-partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

If the Company is composed of a single partner, the latter may freely transfer its corporate units.

The transfer of corporate units must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Neither creditors, nor assigns may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

Art. 10. Bankruptcy or insolvency of a partner. The bankruptcy, insolvency or any similar event affecting the single partner or any of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Management. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be partners.

The managers are appointed by the single partner or by the general meeting of partners, as the case may be, which will determine their number and their term and they will hold office while their successors are elected. They may be dismissed freely at any time and without specific cause by a resolution of the single partner or by the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 12. Meetings of the board of managers. In case of several managers, they will form a board of managers. All board meetings shall take place in Luxembourg.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram, telex, facsimile or e-mail another manager as his proxy. A manager may not represent more than one of his colleagues.

The board of managers can deliberate or act validly only if, in case of several managers, the majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of several managers, decisions shall be taken by a majority of votes.

Art. 13. Minutes of meetings of the board of managers. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by all the managers present or represented at the meeting.

Art. 14. Powers of the board of managers. The board of managers is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the single partner or the general meeting of partners, as the case may be) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the purpose of the Company. All powers not expressly reserved by law to the single partner or the general meeting of partners, as the case may be, are in the competence of the board of managers.

Art. 15. Delegation of powers. The board of managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions, including the daily management of the Company, to persons or agents chosen by it. The delegation of the daily management to a member of the board of managers is subject to previous authorisation by the single partner or the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 16. Representation of the Company. In case of several managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of two managers or by the person to whom the daily management has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, but only within the limits of such power.

Art. 17. General meeting of partners. Each partner may participate in the collective decisions, irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of partners.

If the Company is composed of several partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting of partners or, in case there are less than twenty-five partners, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the partners by registered mail. In this latter case, the partners are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Art. 18. Decisions. The decisions of the single partner or of the general meeting of partners are documented in writing and recorded in a register. The votes of the partners and the power-of-attorneys are attached to the minutes.

Art. 19. Financial year. The Company's financial year begins on 1 January of each year and shall terminate on 31 December of the same year.

Art. 20. Balance sheet. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the board of managers establishes an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single partner or, as the case may be, to the general meeting of partners for approval.

The books and accounts of the Company may be audited by an audit firm appointed by the single partner or by a general meeting of partners, as the case may be.

Art. 21. Allocation of profits. Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be, without prejudice to the power of the board of managers to allocate interim dividends.

Art. 22. Dissolution, liquidation. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the single partner or by the general meeting of partners, as the case may be, who will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 23. Amendments to the Articles of Incorporation. The present articles of incorporation may be amended from time to time by a general meeting of partners under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Art. 24. Matters not provided. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Art. 25. Language. The present articles of incorporation are worded in English followed by a French version. In case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail."

Fourth resolution

The meeting decides to accept the resignation of the current directors and of the statutory auditor of the company and to grant full and entire discharge to them for the execution of their mandate ending with the current general meeting.

Fifth resolution

The meeting decides to appoint the following persons as members of the board of managers for an undetermined period:

- Mr Ferdinand Kayser, President & CEO of SES Astra, with professional address at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, born on 4 July 1958 in Luxembourg City, Luxembourg
- Mr Padraig McCarthy, Senior vice President and CFO of SES Astra, with professional address at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, born on 27 September 1960 in Cork, Ireland.
- Mrs Miriam Murphy, Senior vice President and General Counsel of SES Astra, with professional address at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, born on 12 July 1954 in Limerick, Ireland.
- Mr Alexander Oudendijk, Senior vice President and CCO of SES Astra, with professional address at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, born on 22 May 1953 in Djakarta, Indonesia.

The meeting decides to appoint Ernst & Young S.A., with registered office at 7, Parc d'Activite Syrdall, L-5365 Muensbach, as independent auditor of the company. Its mandate will end at the next Annual General Assembly of the Company.

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting is closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SES Subsidiary 2", avec siège social à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 122.974, constituée suivant acte notarié en date du 22 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 234 du 22 février 2007.

L'assemblée est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Kim Albert, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Anita Maggipinto, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que l'actionnaire unique représenté à l'assemblée et le nombre d'actions qu'il détient a été porté sur une liste de présence, laquelle, signée par le mandataire de l'actionnaire unique représenté, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

II.- Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée sans convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transformation de la Société de sa forme actuelle de société anonyme en société à responsabilité limitée.
2. Changement de la dénomination de la société de SES Subsidiary 2 en SES Astra 1GR S.à.r.l.
3. Reconnaissance et acceptation que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune sont remplacées par trois cent dix (310) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.
4. Refonte complète des statuts pour les adapter aux lois du Grand-Duché de Luxembourg concernant les sociétés à responsabilité limitée.
5. Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et décharge à leur accorder pour l'exercice de leur mandat prenant fin à la date de la présente assemblée générale.
6. Nomination d'un conseil de gérance pour une période indéterminée et d'un réviseur d'entreprises.

L'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société de sa forme actuelle de société anonyme en société à responsabilité limitée, et de modifier en conséquence la dénomination de la société de SES Subsidiary 2 en SES Astra 1GR S.à.r.l.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de reconnaître et d'accepter que les les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune sont remplacées par trois cent dix (310) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune. Les trois cent dix (310) parts sociales sont détenues par l'associée unique SES ASTRA, une société anonyme ayant son siège social à Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 22.589.

Troisième résolution

L'assemblée décide la refonte complète des statuts pour les adapter aux dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés à responsabilité limitée, qui auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Dénomination. La société existe sous la dénomination de "SES Astra 1GR S.à.r.l." (la "Société").

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'exploitation de satellites ou de systèmes de satellites. Dans le cadre de cet objet, la Société peut acheter et commercialiser des satellites y compris des services de lancement, des engins, des équipements et des services de quelque sorte que ce soit qui sont nécessaires ou utiles pour ses opérations; elle peut établir, utiliser ou exploiter des stations terrestres mobiles ou fixes qui assurent la poursuite, la télémétrie et la télécommande de ces satellites ainsi que les liaisons de communication avec ceux-ci.

La Société pourra en outre exercer, exécuter et promouvoir, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entreprises dans lesquelles elle détient des participations, ou par tous autres moyens, toutes activités d'intermédiaire, de commissionnaire, de courtier ou d'agent en matière de satellites. Elle peut opérer, physiquement ou électroniquement, des agences de manipulation ou autres et rendre toutes sortes de services en relation ou en complément aux activités mentionnées ci-avant.

La Société pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, par l'achat, la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, certificats d'obligations, reconnaissances de dettes, bons et toutes autres valeurs mobilières ainsi que l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut prêter ou emprunter, dans les limites de la loi, avec ou sans garantie, à condition que les sommes empruntées soient affectées à la réalisation de l'objet de la Société ou de ses actionnaires, filiales, sociétés associées ou affiliées.

De manière générale, la Société peut assurer toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou immobilières pouvant être utiles à l'accomplissement et le développement de son objet, et dans ce contexte donner ou recevoir des garanties, émettre tout type d'actions et d'instruments financiers et entrer dans toute sorte de transactions commerciales, de "hedging" et de dérivées.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Betzdorf.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

Le siège social peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision du gérant ou du conseil de gérance.

Art. 6. Capital Social. Le capital social de la Société est fixé à la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, avec l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. L' (les) associé(s) existant(s) ont un droit de souscription préférentiel, proportionnellement à la partie du capital qui représente ses (leurs) parts sociales.

Art. 8. Parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices et dans tout l'actif social de la Société et à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des associés.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Toutes les parts émises seront inscrites au registre des associés qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque associé, son adresse ou siège social.

Tout transfert de parts conformément à l'article 9 ci-après sera inscrit au registre des associés.

Art. 9. Transfert de parts. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Lorsque la Société est composée d'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Les créanciers ou ayants-droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 10. Faillite ou déconfiture d'un associé. La faillite ou déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou l'un quelconque des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 11. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui détermine(nt) leur nombre et la fin de leur mandat et seront en fonctions pendant que leurs successeurs sont élus. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 12. Réunions du conseil de gérance. En cas de pluralité de gérants, ceux-ci formeront un conseil de gérance. Toutes les réunions du conseil de gérance auront lieu au Luxembourg.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, télégramme, télex, télécopie ou e-mail un autre gérant comme son mandataire. Un gérant ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si, en cas de pluralité de gérants, la majorité des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, mais à un minimum de deux, des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Art. 13. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

Art. 14. Pouvoirs du conseil de gérance. Le conseil de gérance a les pouvoirs les plus larges (à l'exception des pouvoirs qui sont expressément réservés par la loi à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés, selon le cas) pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés par la loi, sont de la compétence du conseil de gérance.

Art. 15. Délégation de pouvoirs. Le conseil de gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires, y compris la gestion journalière de la Société, à des personnes ou agents de son choix. La délégation de la gestion journalière à un membre du conseil de gérance est soumise à l'approbation préalable de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 16. Représentation de la Société. S'il y a plusieurs gérants, vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature individuelle de la personne à laquelle a été délégué la gestion journalière de la Société, dans les limites de la gestion journalière, ou par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 17. Assemblée générale des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou, dans le cas où la Société comporte moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 18. Décisions. Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre. Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations seront annexées aux procès-verbaux.

Art. 19. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 20. Bilan. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des associés.

Les livres et les comptes de la Société peuvent être audités par une société d'audit, nommée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés selon le cas.

Art. 21. Répartition des bénéfices. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés, sans préjudice du pouvoir du conseil de gérance de payer des acomptes sur dividendes.

Art. 22. Dissolution, liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du paiement du passif sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 23. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés de temps en temps par l'assemblée générale des associés décidant selon les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales.

Art. 24. Disposition générale. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée, sur les sociétés commerciales.

Art. 25. Langue. Les présents statuts ont été rédigés en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre les deux textes, la version anglaise prévaudra."

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs actuels et du commissaire aux comptes et de leur accorder décharge pour l'exercice de leur mandat prenant fin à la date de la présente assemblée générale.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer les personnes suivantes comme membres du conseil de gérance pour une période indéterminée.

- Monsieur Ferdinand Kayser, Président & Directeur Général de SES Astra, demeurant professionnellement à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, né le 4 juillet 1958 à Luxembourg ville, Luxembourg

- Monsieur Padraig McCarthy, Senior vice President et Directeur financier de SES Astra, demeurant professionnellement à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, né le 27 septembre 1960 à Cork, République d'Irlande.

- Madame Miriam Murphy, Senior vice President et Directrice juridique de SES Astra, demeurant professionnellement à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, née le 12 juillet 1954 à Limerick, République d'Irlande

- Monsieur Alexander Oudendijk, Senior vice President et Directeur commercial de SES Astra, demeurant professionnellement à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, né le 22 mai 1953 à Jakarta, République d'Indonésie.

L'assemblée décide de nommer Ernst & Young S.A., avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-53654 Muensbach, comme réviseur d'entreprises de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la société.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Frank STOLZ-PAGE, Kim ALBERT, Anita MAGGIPINTO et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2008. LAC/2008/26178. — Reçu € douze euros € 12,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008104242/7241/396.

(080120594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

**Ex-Protect S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Wireless M2M Holding S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.590.

In the year two thousand and eight, on the eleventh day of July.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

"HG Incorporations Limited", a company registered in England and Wales (registered number 4572042) and having its registered office at 3rd Floor, Minerva House, 3-5 Montague Close, London, SE1 9DH, United Kingdom,

here represented by Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux (Luxembourg), by virtue of a proxy, given on 11 July 2008.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Wireless M2M Holding S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the

Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 136.590, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 18 February 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated on 26 March 2008, number 733, page 35138 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have never been amended since the incorporation of the Company.

The appearing party representing the whole corporate capital has required the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The shareholder decides to change the Company's name into "Ex-Protect S.à r.l." and to amend consequently article 1 of the articles of incorporation of the Company that shall be read as follows:

" **Art. 1. Form - Corporate Name.** There exists a private limited liability company under the name "Ex-Protect S.à r.l." which is governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter "the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles")."

Second resolution

The shareholder (i) acknowledges the resignations of (a) Mr Kai Romberg, businessman, born on 5 May 1977, in Stuttgart (Germany), with professional address at c/o Hg Capital 2 More London Riverside, London SE1 2AP, United Kingdom, and (b) Mr Alexander Leslie King, businessman, born on 8 January 1975, in Sutton Coldfield (United Kingdom), with professional address at c/o Hg Capital 2 More London Riverside, London SE1 2AP, United Kingdom, as managers of the Company as from the date of the present resolutions, (ii) resolves to accept such resignations and (iii) to grant discharge to Mr Kai Romberg and Mr Alexander Leslie King for the performance of their duties as managers until then. Discharge will be confirmed and ratified during the next Company's shareholder's meeting having to approve the Company's annual accounts.

Third resolution

The shareholder resolves to appoint (i) Mr Dominik Benjamin Vonier, company director, born on 1st November 1977, in Darmstadt (Germany), residing at c/o HgCapital Beratungs GmbH & Co KG, Salvatorstrasse 3, 80333 Munich, Germany and (ii) Mr Justin Tobias John Von Simson, company director, born on 5 September 1974 in Solihull, residing at c/o HgCapital Beratungs GmbH & Co KG, Salvatorstrasse 3, 80333 Munich, Germany, as new managers of the Company for an undetermined duration effective as from the date of the present resolutions.

Fourth resolution

The shareholder acknowledges that the board of managers of the Company is therefore composed as follows:

- Mr Frank Przygodda;
- Mr Dominik Benjamin Vonier; and
- Mr Justin Tobias Simson.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

"HG Incorporations Limited", une société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galle (numéro d'immatriculation 4572042) et ayant son siège social à 3rd Floor, Minerva House, 3-5 Montague Close, Londres, SE1 9DH, Royaume-Uni, ici représentée par Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 11 juillet 2008.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "Wireless M2M Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.590, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 18 février 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 26 mars 2008, numéro 733, page 35138 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont été modifiés depuis la constitution de la Société.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé décide de modifier la dénomination sociale de la société au profit de "Ex-Protect S.à r.l." et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts qui doit être lu comme suit:

" **Art. 1^{er}. Forme - Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Ex-Protect S.à r.l." qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la société (ci-après les "Statuts")."

Deuxième résolution

L'associé (i) prend connaissance des démissions de (a) M. Kai Romberg, hommes d'affaires, né le 5 mai 1977 à Stuttgart (Allemagne), ayant son adresse professionnelle chez Hg Capital 2 More London Riverside, Londres SE1 2AP, Royaume-Uni, et (b) M. Alexander Leslie King, homme d'affaires, né le 8 janvier 1975, à Sutton Coldfield (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle chez Hg Capital 2 More London Riverside, Londres SE1 2AP, Royaume-Uni, en tant que gérants de la Société à compter de la date des présentes résolutions, (ii) décide d'accepter ces démissions et (iii) de donner décharge à M. Kai Romberg et M. Alexander Leslie King pour l'exécution de leur mission de gérants jusqu'à ce jour. Décharge sera confirmée et ratifiée lors de la prochaine assemblée des associés ayant à approuver les comptes sociaux de la Société.

Troisième résolution

L'associé décide de nommer (i) M. Dominik Benjamin Vonier, gérant de sociétés, né le 1^{er} novembre 1977, à Darmstadt (Allemagne), demeurant chez HgCapital Beratungs GmbH & Co KG, Salvatorstrasse 3, 80333 Munich, Allemagne et (ii) M. Justin Tobias John Von Simson, gérant de sociétés, né le 5 septembre 1974 à Solihull, demeurant chez HgCapital Beratungs GmbH & Co KG, Salvatorstrasse 3, 80333 Munich, Allemagne, en tant que nouveaux gérants de la Société, pour une durée indéterminée, et à compter des présentes résolutions.

Quatrième résolution

L'associé prend connaissance du fait que le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Frank Przygodda;
- M. Dominik Benjamin Vonier; et
- M. Justin Tobias Von Simson.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. D. KLAPP, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 juillet 2008, Relation: EAC/2008/9397. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 06 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008104243/239/117.

(080120527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

CDA Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.945.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104327/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04136. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Baldock Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8290 Kehlen, 27, Domaine de Brameschhof.

R.C.S. Luxembourg B 138.147.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Gold Arris Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221362, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Gold Arris Limited is the sole partner of Baldock Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.147, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 4, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1264 on May 23, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. - USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each. »

Third resolution

The sole partner resolves to transfer the Company's registered office from L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy to L - 8290 Kehlen, 27, Domaine de Brameschhof and subsequently to amend the first provision of Article 3 of the articles of association of the Company by the following wording:

" **Art. 3. Registered office. § 1.** The Company has its registered office in the municipality of Kehlen, Grand Duchy of Luxembourg."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Gold Arris Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 221362, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Gold Arris Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée Baldock Holding S. à.r.l, ayant son siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.147, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 4 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1264 du 23 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,-pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) Chacune.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy à L - 8290 Kehlen, 27, Domaine de Brameschhof décide de modifier le paragraphe l'article 3 des statuts qui est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 3. Siège social. § 1.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Kehlen, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008, LAC/2008/31799. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104282/202/104.

(080121275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Sofapar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.553.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

s. Pierre-Olivier WURTH.

Référence de publication: 2008103821/1089/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2008, réf. LSO-CT00114. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

Samsa Distributions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 238C, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 33.340.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008103811/2925/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02382. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080120216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2008.

LaSalle UK Ventures Co-Investment Property 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.204.

In the year two thousand and eight, on the fifteenth day of July.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

"LaSalle UK Ventures Co-Investment S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 136 656, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

here represented by Mrs Cathy BLONDEL, legal assistant, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on July 14, 2008.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of "LaSalle UK Ventures Co-Investment Property 2 S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 139 204, incorporated pursuant to a notarial deed on 29 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1598 on 26 June 2008.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of seven hundred five thousand four hundred twenty pounds sterling (705'420.- GBP), so as to raise it from its current amount of ten thousand pounds sterling (10'000.- GBP) up to seven hundred fifteen thousand four hundred twenty pounds sterling (715'420.- GBP) through the issue of seven hundred five thousand four hundred twenty (705'420) new shares, having a nominal value of one pound sterling (1.- GBP) each and to be issued with a total issue premium of seventy-one thousand five hundred forty pounds sterling (71'540.- GBP).

The new shares are to be subscribed by the sole shareholder "LaSalle UK Ventures Co-Investment S.à r.l.", prenamed, in exchange for a contribution in cash of a total amount of seven hundred seventy-six thousand nine hundred and sixty pounds sterling (776'960.- GBP) of which an amount of seven hundred five thousand four hundred twenty pounds sterling (705'420.- GBP) is allocated to the share capital of the Company and the amount of seventy-one thousand five hundred forty pounds sterling (71'540.- GBP) to the issue premium account.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 5. (first paragraph).** The Company's share capital is set at seven hundred fifteen thousand four hundred twenty pounds sterling (715'420.- GBP) represented by seven hundred fifteen thousand four hundred twenty (715'420.-) shares with a par value of one pound sterling (1.- GBP) each."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to six thousand eight hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing known to the notary by name, first name, civil status and residence, this proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quinze juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"LaSalle UK Ventures Co-Investment S.à r.l.", une société à responsabilité limitée existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 136 656, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

représentée par Madame Cathy BLONDEL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 14 juillet 2008.

La procuration paraphée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de "LaSalle UK Ventures Co-Investment Property 2 S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139 204, constituée selon un acte notarié en date du 29 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1598 du 28 juin 2008.

Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent cinq mille quatre cent vingt livres sterling (705'420.- GBP) afin de le porter de son montant actuel de dix mille livres sterling (10'000.- GBP) jusqu'à sept cent quinze mille quatre cent vingt livres sterling (715'420.- GBP) par l'émission de sept cent cinq mille quatre cent vingt (705'420) parts sociales nouvelles d'une valeur d'une livre sterling (1.- GBP) chacune et émises avec une prime d'émission d'un montant total de soixante et onze mille cinq cent quarante livres sterling (71'540.- GBP).

Les parts sociales nouvelles sont souscrites par l'associé unique, "LaSalle UK Ventures Co-Investment S.à r.l.", pré-nommée, par un apport en numéraire d'un montant total de sept cent soixante-seize mille neuf cent soixante livres sterling (776'960.- GBP) duquel un montant de sept cent cinq mille quatre cent vingt livres sterling (705'420.- GBP) est alloué au capital social de la Société et le montant de soixante et onze mille cinq cent quarante livres sterling (71'540.- GBP) au compte prime d'émission de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à la somme de sept cent quinze mille quatre cent vingt livres sterling (715'420.- GBP) représenté par sept cent quinze mille quatre cent vingt (715'420) parts sociales d'une valeur d'une livre sterling (1.- GBP) chacune."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à six mille huit cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BLONDEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette, le 17 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9622. — Reçu: quatre mille huit cent quatre-vingt-douze euros soixante-dix cents, 978.539,04 € à 0,5% = 4.892,70 €.

Le Receveur ff. (signé): N. BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008104249/239/103.

(080120457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

BE Investco Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 112.259.

L'adresse des gérants de classe B, Jean Brosnan et Lynda Elliott, a changé et se trouve à présent au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, Royaume-Uni.

L'adresse de l'associé, Trenor Holding Limited, a aussi changé et se trouve à présent au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008102692/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02775. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Plemont Industries Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.802.

L'adresse des gérants de classe B, Jean Brosnan et Lynda Elliott, a changé et se trouve à présent au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, Royaume-Uni.

L'adresse de l'associé, Trenor Holding Limited, a aussi changé et se trouve à présent au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008102693/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02777. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Magna Park JV Units Munich 1 - Germany, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.874.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions des associés en date du 30 mai 2008 que:

1/ Monsieur André Bauwens a démissionné de sa fonction de gérant de catégorie B avec effet immédiat.

2/ Est nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée Monsieur Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008102713/534/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10708. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Shai Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 47.122.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires (l'Assemblée) de Shai Holding S.A. (la Société) tenue à Luxembourg le 27 mai 2008

L'Assemblée a décidé de confirmer la nomination de M. Marc Beuls, M. Bruno Nieuwland, David Sach et M. John Hayward comme administrateurs de la Société et ce pour une durée se terminant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2009.

L'Assemblée a en outre décidé de confirmer le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. comme commissaire aux comptes jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2009.

POUR EXTRAIT

Shai Holding S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008102719/5499/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04171. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

MBNA R&L S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 89.976.

—
Déclaration

Il résulte d'un contrat de cession de parts du 6 août 2008 entre la société MBNA Europe Finance Limited, ayant son siège social au PO Box 140, Manor Place, St Peter Port, Guernesey GY14EW (le «Cédant») et la société MBNA Receivables Limited, ayant son siège social au 26 New Street, St Helier, Jersey (le «Cessionnaire») que les 38 parts sociales d'une valeur nominale de 25 GBP (vingt-cinq Livres Sterling) chacune, détenues dans la Société (les «Parts Sociales»), ont été cédées par le Cédant au Cessionnaire avec effet au 6 août 2008.

L'actionariat de la Société est désormais composé comme suit:

Associés	Nombre de parts sociales
MBNA Receivables Limited	800
Total:	800

101081

Luxembourg, le 7 août 2008.

Pour MBNA R&L S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008102705/2134/25.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03551. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

H B M S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 49.091.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 July 2008

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une durée de six ans.

Leurs mandats expireront après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Conseil d'administration:

Monsieur Adnan Houdrouge demeurant à MC-Monaco, avenue des Ligures

Monsieur Jean-Pierre Deschamps, 334, chemin de Truffart, F- 06440 Blausasc

Madame Véronique Houdrouge-Lambert, demeurant à MC-Monaco, avenue des Ligures

Commissaire aux comptes:

Ahmed Talalkhokh, demeurant à F-31240 L'Union, 35 bis, route Beffieres

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2008102703/680/21.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12582. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Ros Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 111.709.

—
Auszug aus der ordentlichen Hauptversammlung vom 11. Juni 2008

Nach eingehender Beratung fasst die Hauptversammlung am 11. Juni 2008 einstimmig folgende Beschlüsse:

Änderung und Zeichnungsberechtigung des Verwaltungsrates:

1. Das Verwaltungsratsmitglied Josef TING mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum Administrateur Délégué mit Einzelzeichnungsrecht bestellt

2. Frau Edith MAERTEN mit Berufsanschrift L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt. Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

3. Herr Edgar REIFER mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt. Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

Die Mandate enden bei der Hauptversammlung, die im Jahre 2013 stattfindet

Luxemburg, den 11. Juni 2008 .

Das Büro

Josef TING / Edith MAERTEN / Heike Gottschalk

Vorsitzender / Stimmzähler / Schriftführer

Référence de publication: 2008102701/680/23.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12580. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Transports et Garage Presse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 15.484.

—
Résolution du conseil de gérance

Préambule

Conformément à l'article 10 des statuts de la société, quatrième paragraphe, il est renoncé à la convocation du conseil, la signature des gérants sur un ou plusieurs originaux de la présente exprimant l'accord des gérants sur ce point. De même, comme prévu à l'article 10, dernier paragraphe, des mêmes statuts, la présente résolution est prise par approbation écrite de tous les gérants en un ou plusieurs documents.

Résolution

Monsieur Oliver Jedem est nommé directeur général adjoint et directeur administratif et financier avec effet au 07.07.2008 avec les pouvoirs de signature comme indiqué ci-dessous.

Tout contrat, toute convention ou plus généralement tout engagement quelconque doit nécessairement porter une double signature. La signature de Monsieur Jérôme Trigano est obligatoire ensemble avec celle de Monsieur Oliver Jedem.

Fait à Luxembourg, le 07.07.2008.

Jacques Funck / Christian Schock / Markus Vögeli / Peter Wüst

Président du conseil de gérance / Membre du conseil de gérance / Membre du conseil de gérance / Membre du conseil de gérance

Référence de publication: 2008102721/1538/24.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04210. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Artal International S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 70.901.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/08/08.

ARTAL INTERNATIONAL S.C.A.

105, Grand-rue, L-1661 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008102766/2537/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03927. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Artal Participations & Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 36.896.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/08/08.

ARTAL PARTICIPATIONS & MANAGEMENT S.A.

105, Grand-rue, L-1661 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008102765/2537/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03935. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Cyber Média Group, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 65.501.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102790/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08117. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Aerium Frankfurt S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 114.505.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Référence de publication: 2008102755/7091/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05338. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Reviso Expert-Comptable S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 119.228.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12.08.2008.

Référence de publication: 2008102761/7689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05427. - Reçu 95,0 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Louise 120 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 114.914.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Référence de publication: 2008102754/7091/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05351. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Artal International Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 47.798.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/08/08.

ARTAL INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A.

105, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008102762/2537/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03941. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Artal Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 44.470.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/08/08.

ARTAL GROUP S.A.

105, Grand-rue, L-1661 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008102763/2537/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03962. - Reçu 72,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Artal Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 44.471.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/08/08.

ARTAL LUXEMBOURG S.A.

105, Grand-rue, L-1661 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008102764/2537/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03938. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Westend S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 93.165.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/08/08.

WESTEND S.A.

105, Grand-rue, L-1661 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008102767/2537/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03947. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Scandinavian Diamond Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 99.384.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102802/7712/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04326. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Beverly Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 65.621.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102804/7712/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04329. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Jenson S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 116.428.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102794/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03652. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Investissements Immobiliers du Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 101.228.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102791/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03657. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

JJL S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 120.320.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JJL S. à R.L.

Claude SCHMITZ / Guy HORNICK / Thierry FLEMING

Référence de publication: 2008102789/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03902. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Angelab International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.956.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANGELAB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008102788/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03899. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Maruh Investment Company Holding, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 6.132.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

MARUH INVESTMENT COMPANY HOLDING (en liquidation)

FIN-CONTRÔLE S.A.

Le liquidateur

Signatures

Référence de publication: 2008102783/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03452. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Ingria Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 19.496.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2008.
STRATEGO TRUST S.A.
Domiciliaire
Signature

Référence de publication: 2008102795/792/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02953. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Poltec International S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 72.324.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 2008, enregistré à Luxembourg AC, le 17 juillet 2008, LAC/2008/29556 aux droits de douze euros (12.- EUR), que la société anonyme «POLTEC INTERNATIONAL S.A.», établie et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire George d'HUART, de résidence à Pétange en date du 25 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1012 du 30 décembre 1999, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 72.324,

a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et autres documents de la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans après la clôture de liquidation auprès de la société FIDUCENTER, 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.
Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2008102874/5770/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02336. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Transglobal Trade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 104.120.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008102920/1276/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02094. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Caret OFNR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 115.274.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.

Référence de publication: 2008102924/7091/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05353. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

International Sales Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 72.038.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 août 2008.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008102836/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01928. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Credo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 105.200.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 août 2008.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008102838/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01940. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

EXIMP S.à.r.l., Eximp Roger Greden S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2273 Luxembourg, 4A, rue de l'Ouest.

R.C.S. Luxembourg B 58.698.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008100772/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01040. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.
